

Réf: Dossier N° 136312

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURORA BTP »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON NORD, Lot 34, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORA BTP »

Objet :

- BTP ET SERVICES RATTACHES ;
- AMENAGEMENT FONCIER ;
- LOTISSEMENT ;
- ACHAT ET VENTE DE TERRAINS ;
- GESTION DE PROJETS
- IMPORT-EXPORT ;
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble ;

- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie

tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement

à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

NIANGON NORD, Lot 34, Ilot 1

Dirigeant(s) : M FOUA BI KOUE VALENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07768 du 31/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39164/GTCA/RC/2022 du 31/08/2022

